

LE CABINET
Le bureau de la représentation de l'État
Et de la communication

Caen, le 30 mars 2019 à 18h00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mouvement de contestation du 30 mars 2019 Point de situation à 18h00

Aujourd'hui, trois manifestations se sont déroulées à Caen.

- **Une manifestation déclarée dans le cadre de la journée nationale d'action dans l'Education nationale a réuni 600 personnes,**
- **Une manifestation déclarée pour l'instauration d'un état de droit en Algérie a rassemblé 150 personnes.**

Ces manifestations déclarées se sont déroulées dans le calme.

- **Une 3ème manifestation non déclarée comprenant 700 personnes au maximum mobilisées dans le cadre du mouvement de contestation sociale dit des « Gilets Jaunes » en deux étapes, à 10 h puis à partir de 14 h.**

Dans le cadre de la manifestation non autorisée du matin du mouvement social dit des Gilets Jaunes, dès 12 h 30, un groupe de manifestants violents a dégradé une porte vitrée d'un commerce et des vitrines de plusieurs établissements bancaires.

Concernant la manifestation des gilets jaunes de l'après midi, les forces de l'ordre ont du intervenir dès 14 h 30, suite aux dégradations sur la voie publique et agressions subies à leur rencontre en faisant usage de la force et de gaz lacrymogènes, après les sommations réglementaires.

Vers 16 h 00, 400 manifestants issus de la manifestation des enseignants qui s'achevait se sont alors joints aux 100 Gilets Jaunes violents qui continuaient à montrer leur détermination à en découdre avec les forces de l'ordre.

Durant l'après midi, et ce jusqu'à 18 h 30, la situation est restée tendue.

De nouvelles dégradations de vitrines de banques et de matériel urbain ont été commises.

18 interpellations ont été faites par les forces de l'ordre.

A 18 h 30, le mouvement a pris fin.

Le Préfet du Calvados déplore que des manifestants participant à une manifestation déclarée par des organisations syndicales aient rejoint les rangs de la manifestation non déclarée des Gilets Jaunes et s'étant fait remarquer par sa violence et les dégradations qu'elle avait déjà commises, compliquant ainsi l'action des forces de l'ordre pour protéger la population et les commerces du centre ville de Caen.

Le préfet du Calvados réaffirme son soutien et adresse ses remerciements aux policiers et aux gendarmes, départementaux comme mobiles, ainsi qu'aux services de secours qui depuis le 17 novembre dernier, jour et nuit, sont pleinement mobilisés pour garantir les libertés et la sécurité de nos concitoyens et subissent les agressions d'individus radicaux.

Le Préfet du Calvados rappelle que les personnes se livrant à ces comportements inadmissibles, en semaine comme le week-end, et qui par leurs exactions mettent en danger les usagers de la route et détruisent des biens publics, feront l'objet de **poursuites pénales** sous l'autorité des procureurs de la République territorialement compétents, avec lesquels le dialogue est constant.

